

## **Ordre du jour**

**CTM du 8 février 2022**

**9h30**

09h30 - Déclarations préalables des organisations syndicales

11h00 - Point n°1 : Approbation des PV des CTM du :

- 27 mai 2021 (pour avis)
- 9 juillet 2021 (pour avis)

11h10- Point n°2 : Projet d'arrêté de restructuration relatif au transfert de la taxe d'aménagement de l'urbanisme (pour avis)

12h30 : Pause méridienne

13h30 - Point n° 3 : Transfert à l'OFB des laboratoires d'hydrobiologie :

- Projet de décret portant transfert à l'Office français de la biodiversité de l'activité, des biens, droits et obligations de l'Etat en matière de laboratoires d'hydrobiologie (pour avis)
- Projet d'arrêté de restructuration (pour avis)